



Le 4 avril 2022

**L'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Arts de la Rue s'est déroulée mardi 29 mars 2022 à Mains d'Œuvres (Saint Ouen - 93) sur la base d'un nombre de 492 adhérent·e·s dont 201 sont issu·e·s du collège « individu·e·s » et 291 du collège « structures employeuses ».**

---

Le quorum fut atteint avec un total de 249 adhérent·e·s présent·e·s et représenté·e·s (147 adhérent·e·s structures et 102 adhérent·e·s individu·e·s).

Après avoir voté les documents comptables et fait le bilan d'un exercice 2021 combatif, la FNAR a alerté sur une année 2022 budgétairement carencée nécessitant une augmentation de ses ressources. Un débat s'en est ouvert sur le montant des adhésions.

Conformément à l'article 8 de nos statuts, deux réunions du conseil d'administration (composé des administrateurs·rices élu·e·s et des délégué·e·s régionaux mandaté·e·s) ont réfléchi à des propositions intégrées à un budget prévisionnel communiqué aux adhérent·e·s lors de l'Assemblée Générale.

L'exposé ayant laissé place au débat, les nouvelles modalités d'adhésion ont été adoptées par vote à la majorité des voix pour chacun des deux collèges.

Dès lors, et à compter du mercredi 30 mars 2022 :

• **Les cotisations des structures employeuses sont**

- > calculées sur la base d'1,5 millième de leur budget global
- > au plancher de 60€
- > dé plafonnées

• **Les cotisations des individu·e·s sont**

- > de 30€ pour les personnes non-imposables
- > de 60€ pour les personnes imposables

La « boîte à débat », laissée à disposition des adhérent·e·s tout le long de la matinée, a dévoilé ses sujets en début d'après-midi : les cles sont-elles le nouveau Tiers-État ? Comment soulager la souffrance au travail des salarié·e·s administratifs ? Un retour des BOUM à Aurillac ? Et si les Festivals prenaient en charge nos coordinatrices ? [...]

Si le temps ne nous a pas permis de débattre de chacune de ces questions, nous avons pris soin de nous arrêter sur l'engagement associatif, sa valeur, sa limite, son infini.

Fort·e·s de ces échanges, la FNAR a voté le renouvellement de son Conseil d'Administration dans le respect du prorata imposé par nos statuts pour chacun de nos collègues :

<b>Collège « structures employeuses »</b>	<b>Collège « individu·e·s »</b>
<i>Assahira</i> – Delphine Hummel	Guillaume Laurent
<i>Faire Briller les étoiles</i> – Julien Capon	Maëva Longvert
<i>Five Tones</i> – David Cherpin	Pascal Leguennec
<i>Koshka Luna</i> – Judith Pavard	Philippe Violanti
<i>Les Conversations Utopiques</i> – Bernadette Baratier	Laetitia Lafforgue
<i>Les Thérèses</i> – Thérèse Toustou	Loredana Lanciano
<i>Nil Admirari</i> – Serge Calvier	
<i>Petits oiseaux production / Les Nocturbaines</i> – Alain François	
<i>Qualité Street</i> – Gildas Puget	

La Fédé souhaite la bienvenue aux nouvelles énergies, et remercie généreusement ceux et celles qui quittent le CA après avoir fait don du temps qu'elles n'avaient pas pour défendre des idées hautes dans toutes leurs harmonieuses dissonances !

La Fédé